

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 25 JUIN 2012

ETAIENT PRESENTS :

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE
Commune de DORMELLES
Commune d'ECUELLES
Commune d'EPISY
Commune de LA GENEVRAYE
Commune de MONTARLOT
Commune de MONTIGNY SUR LOING
Commune de MORET SUR LOING
Commune de NANTEAU SUR LUNAIN
Commune de NONVILLE
Commune de PALEY
Commune de REMAUVILLE
Commune de SAINT ANGE LE VIEIL
Commune de SAINT MAMMES
Commune de THOMERY
Commune de TREUZY LEVELAY
Commune de VENEUX LES SABLONS
Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE
Commune de VILLE SAINT JACQUES
Commune de VILLECERF
Commune de VILLEMARECHAL
Commune de VILLEMER

Mrs ROGER, Mmes AUFILS, BOUTON, LABBOUZ
Mrs LARGILLIERE, MEGNIEN, NOIZET
Mme DECORNOY
Mr FONTUGNE
Mrs BILLARD, FEVRE,
Mmes PERINI, DUCREUX, LEMAGNE,
Mr LOEUILLLOT, Mmes BONET, BERLINGER
Mmes MONCHECOURT, BELMONTE,
Mrs DYAS, FRICHET
Mrs SEPTIERS, MAROTTE,
Mr GUIMARD,
Mrs BELLIOU, GAUTHERET,
Mrs COCHIN, BAYET
Mme BOUVARD, Mr JAMET
Mrs GASCUEL, GOISET, RODRIGUEZ, BRIN
Mrs CAPRION, CHARPENTIER,
Mr BRESSOLES, Mmes FRIGNET, VALLEAUX
Mrs PATTYN, HERVE, Mme PILLOT
Mrs BENARD, BLANT, Mme PARADIS
Mr MOMON, Mmes EMBOULE, MANGIN
Mr DUCHATEAU, Mme DUBREUIL,
Mme BONNET, DE ROYS ROBINSON,
Mrs DEYSSON, ILLIEN
Mrs PIERRE, PICOUET, BELLIOU, Mme KLEIN
Mrs DERZELLE, PICLIN, COTTRY,

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Commune d'ECUELLES
Commune d'EPISY
Commune de LA GENEVRAYE
Commune de MONTARLOT
Commune de MORET SUR LOING
Commune de NANTEAU SUR LUNAIN
Commune de NONVILLE
Commune de PALEY
Commune de REMAUVILLE
Commune de SAINT MAMMES
Commune de THOMERY
Commune de TREUZY LEVELAY
Commune de VENEUX LES SABLONS
Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE
Commune de VILLE SAINT JACQUES
Commune de VILLEMER

Mr DUPUIS, Mmes RAMAGE, PORCEDDU
Mr VIDAL, Mme CARVALHO
Mr RICHARD pouvoir à Mme PERINI
Mr PIQUEREZ pouvoir à Mr LOEUILLLOT
Mr RECOING pouvoir à Mr SEPTIERS
Mme SERVAIS pouvoir à Mr MAROTTE
Mrs FRAUD, CHALON, COSSINET
Melle MATTHEI, Mr STIER pouvoir à Mr BELLIOU
Mrs BONNEFON, BRIFFAULT
Mme PENIFAURE, Mr LANNEAU pouvoir à Mme BOUVARD
Mr BRUMENT pouvoir à Mr CHARPENTIER
Mme HARIVEL pouvoir à Mr CAPRION
Mr DONATI pouvoir à Mme VALLEAUX
Mr CAUPIN pouvoir à Mr PATTYN
Mme INGHELBRECHT pouvoir à Mr BENARD
Mr DEMARS pouvoir à Mr MOMON
Mr LOUIS, Mme WALLET
Mme BEAUDOIN

Champagne-sur-Seine
Dormelles
Ecuelles
Episy
La Genevraye
Montarlot
Montigny-sur-Loing
Moret-sur-Loing
Nanteau-sur-Lunain
Nonville
Paley
Remauville
Saint-Ange-Le-Vieil
Saint-Mammés
Thomery
Treuzy-Levelay
Veneux-Les-Sablons
Vernou-La-Celle-sur-Seine
Villecerf
Villemaréchal
Villemér
Ville-Saint-Jacques

Communauté de Communes Moret Seine & Loing
23, rue du Pavé Neuf - 77250 Moret-sur-Loing

Tél. : 01 60 70 70 20 - Fax. : 01 60 70 70 33 - Courriel : ccmsl@ccmsl.com

Département de Seine et Marne - Code APE 8411Z

PARTICIPAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mr SUTY	Directeur de Cabinet
Mr AOUADHI	Directeur Général Adjoint du pôle « Services aux Habitants »
Mr LETULLIER	Directeur Général Adjoint du pôle « APROTER »
Mme MATHIOT	Chef du service « Administration Générale – Ressources Humaines »
Melle SCHEFFER	Chef du service « Finances »
Mme COHEZ	Assistante de direction

ETAIT ABSENT EXCUSE

Mr ROBILLIARD	Directeur Général des Services
---------------	--------------------------------

Les délégués communautaires présents ont signé la feuille de présence.

Monsieur SEPTIERS, Président de MORET SEINE & LOING ouvre la séance à 18 h 45 et remercie Monsieur PIERRE, Maire de VILLEMARECHAL, de nous accueillir dans la salle polyvalente.

Madame MONCHECOURT est élue secrétaire de séance

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 mars 2012 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES**POLE « APROTER »****Fibre optique**

L'étude comparative sera disponible dans les semaines à venir. Il conviendra de se prononcer sur ce dossier à la rentrée.

Développement Economique

Le service sera renforcé avec l'arrivée d'un nouvel Agent au 1^{er} juillet 2012.

Identification du territoire

Les panneaux seront installés en septembre

Tourisme

Inauguration des chemins de randonnée le 8 juillet (à confirmer)

Conservatoire du Vélo

Inauguration le 16 septembre.

Commission « Accessibilité »

Elle se réunira le 3 juillet à 20 h 30 en Mairie de SAINT MAMMES.

POLE « SERVICES AUX HABITANTS »**Petite Enfance**

L'ouverture de la micro crèche à CHAMPAGNE SUR SEINE est programmée pour le mois d'août 2012.

Plan Local de l'Habitat

Le PACT'ARIM doit nous adresser un nouveau scénario prenant en compte les projets sur certaines Communes.

Projet « jeunesse »

La réunion de restitution initialement programmée le 26 juin avec MAIRIE CONSEILS a été reportée en septembre.

Jeunesse & Sports

Le 1^{er} festival « Jeunesse » s'est déroulé dans de très bonnes conditions à ECUELLES le 2 juin, beaucoup de participants.

La randonnée « La Printanière » s'est déroulée le 18 mars. Plus de 400 coureurs ont participé à la Foulée le 13 mai.

Piste de roller

Le permis d'aménager sera déposé prochainement afin de pouvoir débiter les travaux.

Carte des équipements sportifs

Ce document est en cours de finalisation Il nous permettra de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour apporter à la population d'autres pratiques sportives (amélioration de l'existant, création d'équipement, etc...)

Rencontre sportive

Le 20 juin s'est déroulée une rencontre sportive des centres de loisirs et de l'école multisports à MONTIGNY SUR LOING.

POLE « RESSOURCES »**Culture**

Le concert de clôture de la classe orchestre se déroulera le 29 juin dans l'Eglise de MORET SUR LOING.

Ecole de musique

Une finalisation de la réflexion se fera à la rentrée.

Dématérialisation des fiches de payes

MORET SEINE & LOING adopte, à compter de juin, la transmission dématérialisée des payes.

Décisions :**n° 05/2012 du 3 avril 2012**

Signature d'une convention de mise à disposition gratuite du parc instrumental à l'association Musiques en Seine pour la période du 16/04/2012 au 31/08/2013.

n° 06/2012 du 16 avril 2012

Signature d'un marché à bons de commande relatif à des travaux d'impression avec l'imprimerie Vincent SAS et la Société Helio Service présentant des offres économiquement les plus avantageuses dans le cadre d'impression.

n° 07/2012 du 16 avril 2012

Signature de conventions relatives à la mise en place de formations en matière de prévention des risques professionnels – (Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) Sécurité Incendie, Sauveteur Secouriste du Travail (SST)).

n° 08/2012 du 22 mai 2012 Annule et remplace la décision N°07/2012

Signature avec les Communes Membres de conventions relatives à la mise en place de formations en matière de prévention des risques professionnels – (Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) Sécurité Incendie, Sauveteur Secouriste du Travail (SST)).

n° 09/2012 du 30 mai 2012

Signature d'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais relative à la mise en place d'une randonnée prévue le 24 juin 2012.

n° 10/2012 du 5 juin 2012

Financement auprès de la Caisse d'Epargne IDF

n° 11/2012 du 11 juin 2012

Signature d'une convention de partenariat avec l'agence d'emploi RANDSTAD de MONTEREAU relative à la mise en place de permanences avec mise à disposition d'un local.

n° 12/2012 du 11 juin 2012

Signature d'une convention avec l'Atelier Nouvel'Art de mise à disposition d'un local pour une exposition prévue les 23 et 24 juin, 30 juin et 1^{er} juillet 2012.

ORDRE DU JOUR

POLE « APROTER »

Service « Développement Economique »

Déclaration de projet et mise en compatibilité du POS d'ECUELLES

Le Conseil Communautaire du 26 mars 2012 a pris à l'unanimité une délibération de principe sur l'intérêt général de l'extension du Pôle Economique des Renardières à ECUELLES et sur la mise en compatibilité du POS de la Commune sous réserve de l'avis favorable préalable du Conseil Municipal d'ECUELLES.

Ce dernier, lors de sa séance du 10 avril 2012 a approuvé, à l'unanimité, la mise en compatibilité du POS conformément au projet soumis à enquête publique et a transmis ladite délibération au Président de la Communauté de Communes.

Dans un souci de régularité de la procédure, il convient que le Conseil Communautaire renouvelle sa déclaration d'intérêt général postérieurement à l'avis de la Commune.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DECLARE d'intérêt général l'extension du Pôle Economique des Renardières, afin de mettre en compatibilité le POS de la Commune d'ECUELLES conformément au projet soumis à enquête, au regard de la délibération du Conseil Municipal d'ECUELLES en date du 10 avril 2012.**

Vente d'un terrain à la SCI LUTIN

L'entreprise vernoucelloise « JS MACONNERIE » souhaite acquérir, à travers la SCI LUTIN, un terrain non viabilisé cadastré ZE 447 et 449 d'une superficie de 2 737 m² situé à VERNOU LA CELLE SUR SEINE afin d'y édifier un local d'activité d'environ 400 m².

La proposition d'acquisition de la SCI LUTIN (30 000 € HT) est conforme à l'évaluation des services de France Domaine (12 €/m² +/- 10 %). Cette dernière s'engage à déposer un permis de construire dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Elle fera en outre son affaire de la viabilisation dudit terrain.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à vendre, par voie d'acte administratif, à la SCI LUTIN un terrain cadastré ZE 447 et 449 d'une superficie de 2 737 m² à VERNOU LA CELLE SUR SEINE au prix de 30 000 € HT.**

Acquisition de chemins d'exploitation agricoles au PER

Dans le cadre des différents projets de développement du Pôle Économique des Renardières (création d'un pôle dédié aux éco-activités – aménagement de la 4^e Tranche – renforcement des accès), MORET SEINE & LOING doit s'assurer la maîtrise foncière des chemins agricoles qui ceinturent la zone d'activités communautaire. Ces chemins, suite à la dissolution de l'Association Foncière de Remembrement, sont actuellement propriété de la Commune d'Ecuelles.

La surface totale des chemins intéressant MORET SEINE & LOING est de 21706 m².

Le Conseil Municipal d'Ecuelles, par délibération en date du 25 février 2011, s'est prononcé favorablement sur une vente à 1€/m², conformément à l'évaluation de France Domaines.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à acquérir, par voie d'acte administratif, les chemins d'exploitation agricoles au prix de 21 706 soit 1 € / m².**

Vente d'ouvrages

Dans le cadre de la valorisation du territoire communautaire, l'Office de Tourisme souhaite proposer à la vente le premier tome de la bande dessinée d'Isa Python « plus près du Loing, une odyssée veneusienne ».

Ces ouvrages seront achetés au tarif de 7.40 € et revendus 8 € soit avec une marge bénéficiaire de 0.60 €.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à commercialiser cet ouvrage au prix comme indiqué ci-dessus.**

Service « Ingénierie Technique / Mutualisation »

Groupement de commandes

Le Bureau Communautaire du 4 juin a émis un avis favorable sur la constitution de deux groupements de commandes concernant:

- Marché de fourniture et mise en œuvre de produits de marquage de chaussée,
- Marché d'entretien et petits travaux de VRD sur les voiries communales et communautaires

Ces derniers seront contractualisés par voie de convention et donneront lieu à la constitution d'une commission d'appel d'offres spécifique.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à constituer ces groupements de commandes.**

POLE « RESSOURCES »

Service « Administration Générale »

Mise à disposition des Agents du pôle « APROTER »

Le Bureau Communautaire du 4 juin s'est prononcé favorablement sur la mise à disposition des Agents du pôle « APROTER » auprès des Communes membres pour exercer des missions ponctuelles d'ingénierie technique en qualité d'assistants à maître d'ouvrage. Ces interventions seront contractualisées par la signature d'une convention.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT, à signer ces conventions pour un maximum annuel de 30 h dont les 10 premières seront assurées gratuitement et les 20 suivantes facturées au prix de 45 € / h.**

Service « Ressources Humaines »

Création d'un poste d'Attaché territorial par nomination

Le Bureau Communautaire du 4 juin s'est prononcé favorablement sur la création d'un poste d'Attaché territorial afin de nommer un Agent lauréat du concours.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sont inscrits au budget de l'exercice 2012.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à créer un poste d'Attaché territorial à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2012.**

Arrivée de Madame PARADIS et de Monsieur BLANT

Création de postes

Le Bureau Communautaire du 4 juin a émis un avis favorable sur la nomination au grade supérieur, suite à des avancements de grade, de :

Grade actuel	Grade proposé	Impact financier annuel charges comprises (en Euros)
Auxiliaire de Puériculture 1 ^{ère} Classe	Auxiliaire de Puériculture principal 2 ^{ème} classe	250
Adjoint d'Animation Principal 2 ^{ème} Classe	Adjoint d'Animation Principal 1 ^{ère} classe	830
Educateur de Jeunes Enfants	Educateur Principal de Jeunes Enfants	1250
Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise Principal	330

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice 2012.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE LE PRESIDENT à créer les postes comme indiqué ci-dessus, à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2012 afin de nommer les Agents concernés et de supprimer les postes pourvus par ces derniers.

Modification des postes créés à la micro-crèche

Afin d'améliorer l'organisation du service de la micro-crèche, le Bureau Communautaire du 4 juin a émis un avis favorable su la transformation des postes comme suit :

Décision du Conseil Communautaire du 26/03/2012	Proposition
2 postes d'Adjoint Technique 1 ^{ère} classe de 17,5 heures hebdomadaires chacun	1 poste à temps non complet de 31,5 heures hebdomadaires
2 postes d'Agent Social 1 ^{ère} classe de 17,5 heures hebdomadaires chacun	. 1 poste à temps non complet de 28 heures hebdomadaires . 1 poste à temps non complet à raison de 7 heures hebdomadaires

L'impact financier de cette modification est neutre.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE LE PRESIDENT à modifier les postes comme indiqué ci-dessus.

Service « Finances »

Extension du centre social – Demande de subvention

Le Bureau Communautaire du 4 juin 2012 a émis un avis favorable concernant la demande de subvention à formuler auprès de la CAF pour l'extension du bâtiment du Centre Social. Cette aide de 30 % est composée d'une subvention maximum de 20 % complétée par un prêt à taux 0%.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE LE PRESIDENT à adresser à la CAF une demande de subvention pour l'extension du centre social.

Piscines : créneaux scolaires, clubs et mise à disposition des installations

Le Bureau Communautaire du 4 juin 2012 s'est prononcé favorablement pour augmenter les tarifs des piscines d'environ 3 % avec l'arrondi au 10^{ème} supérieur afin d'éviter les centimes d'euros qui génèrent des problèmes de caisse et sur les conventions de mise à dispositions auprès des clubs.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE LE PRESIDENT à augmenter les tarifs des piscines de 3 % et à signer les conventions de mise à dispositions des installations.

Tarifs 2013 du Conservatoire du vélo

Le Bureau Communautaire s'est prononcé favorablement pour augmenter les tarifs du conservatoire du vélo comme proposé sur le tableau en annexe.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT, à augmenter les tarifs du conservatoire du vélo pour l'année
2013.**

Arrivée de Madame LABBOUZ

Comptes administratifs et comptes de gestion 2011 – Reprise et affectation des résultats 2011

Le Président commente les comptes administratifs 2011 et rappelle les résultats de l'année 2011 qui ont été repris par anticipation lors du vote du budget primitif 2012 :

Budget Principal M14 de Moret Seine et Loing :

- C/ 001 – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 6 693,74 € ;
- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 1 801 745,53 €

Budget Annexe M4 – Hôtel d'Entreprises de la CCMSL :

- C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 68 487,59 € ;
- C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 68 487,59 € ;
- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 65 271,66 € ;

Budget Annexe M14 – Pôle Economique des Renardières :

- C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'investissement : 2 461,03 € ;
- C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 2 461,03 € ;
- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 13 431,55 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Vernou la Celle sur Seine :

- C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 62 347,13 € ;
- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 3 838,76 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Champagne sur Seine :

- C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 98 133,41 € ;
- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 48 794,87 € ;

Budget Annexe M14 – CISP de la CCMSL :

- C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 519,73 € ;

Le Président se retire et cède la parole à Madame MONCHECOURT, Vice-Présidente aux Finances qui fait procéder aux votes des comptes administratifs :

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
ADOpte les comptes administratifs pour l'exercice 2011**

Madame MONCHECOURT se retire et Monsieur SEPTIERS prend de nouveau la présidence pour procéder aux votes des comptes de gestion qui correspondent aux comptes administratifs adoptés ci-dessus.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
ADOpte les comptes de gestion pour l'exercice 2011**

Le Président remercie Madame MONCHECOURT.

Le Président demande si il y a des questions.

Monsieur BENARD prend la parole et aborde 3 sujets :

L'installation potentielle d'un SUPER U

Monsieur BÉNARD indique qu'une récente étude d'association de consommateurs a classé les différentes enseignes en fonction des prix affichés. L'enseigne « LECLERC » est en tête des meilleurs prix pratiqués et « SUPER U » est classé dernier de ce type d'enseigne, on nous a vanté la concurrence pour justifier l'implantation du « SUPER U ». La réalité est tout autre.

Mag MSL

Il estime que l'éditorial du Mag MSL pourrait être ouvert à d'autres Vice-présidents en fonction de l'évolution des dossiers et qu'il ne soit pas réservé exclusivement au Président.

Elections législatives

Il a toujours été prôné au sein de la MORET SEINE & LOING que les problèmes de sensibilités politiques ne devaient pas subsister au sein de la Communauté, ce que je me suis toujours efforcé de respecter.

Personnellement, lorsque j'apporte mon soutien politique, je m'assure que la majorité de ceux qui m'entourent, sont d'accord avec cette démarche.

Malheureusement, je constate que lors des dernières élections législatives, vous avez apporté votre soutien auprès du Député sortant pour lequel nous sommes depuis très longtemps en opposition sur son mode de travail qui nous a valu un bon nombre de projets avortés à cause de son attitude envers notre Communauté de Communes. Ce n'est pas son appartenance à tel ou tel parti politique que je condamne.

Je regrette qu'une attitude de neutralité n'est pas été respectée, compte-tenu des différentes composantes politiques de notre Communauté.

Le Président reprend la parole. En ce qui concerne :

L'installation potentielle d'un SUPER U

Cette information nationale semble contredire l'étude locale réalisée par la Chambre de Commerce à la demande de la Commune d'ECUELLES.

Mag MSL

Compte tenu que chaque année 4 numéros du Mag MSL sont édités, si les editoriaux étaient réservés aux 22 Vice-Présidents cela reviendrait à un par mandat. Aussi la parole est donnée aux Vice-Présidents en fonction des dossiers traités dans le magazine comme elle l'est sur les autres supports (invitations, guides, films, etc...).

Elections législatives

La diversité politique de notre Communauté de Communes est une réalité, c'est normal et c'est une richesse pour une collectivité qui rayonne sur 3 cantons et 2 circonscriptions.

Notre force a toujours été d'exclure toute "politique" de nos décisions et de nos débats, et de nous en tenir à défendre l'intérêt général de nos habitants. C'est la clé de notre réussite. Aussi, je regrette cette intervention qui pour moi n'a pas sa place dans notre assemblée.

Chacun est libre de ses prises de positions, c'est la moindre des choses ! D'ailleurs certains d'entre vous l'on fait, et c'est votre droit, MORET SEINE & LOING n'a surtout pas à juger !!! moi, je ne le fait pas.

Ma position lors du 2ème tour des élections législatives a été dictée par une position nationale, et a d'ailleurs, été diffusée sur d'autres circonscriptions Seine et Marnaise.

Je souhaite que notre assemblée revienne à l'essentiel, qui est pour moi, au delà des options politiques légitimes de chacun, l'intérêt général de notre Communauté et je continuerais à militer dans ce sens.

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19 h 45

Le Président

P. SEPTIERS



La secrétaire de séance

S. MONCHECOURT